

L'Université de Corse, en partenariat avec le CNCM e Voce, présente :
Rencontre-recherche

LA MUSICALITÉ DU DROIT

Des chercheurs,
des artistes
explorent le droit
à partir des sons et
des chants

MARDI
7 MAI 2024

10H00-17H00

À l'auditorium de Pigna
Entrée libre

Chaire Art et Droit
Projet "Sensible droit" (SENDRO)

Responsables scientifiques :

Nathalie Goedert (EMRJ)

Nathalie Delbard (CEAC)

PROGRAMME

La musicalité du droit

Rencontre-recherche

Organisée dans le cadre du projet SENDRO par Nathalie Goedert (EMRJ) et Nathalie Delbard (CEAC) en partenariat avec le Centre national de création musicale de Pigna VOCE

Quel rôle jouent les mots et les sons dans la création et la transmission de la culture juridique ? Comment renouer sensoriellement avec l'oralité du droit ? Sans doute en explorant sa musicalité.

Cette troisième rencontre du projet « Sensible droit » (SENDRO) vise à favoriser le dialogue entre chercheurs et artistes, autour d'œuvres musicales qui s'inspirent du droit, parlent de droit ou questionnent le droit. Elle s'organise en deux temps.

Un premier temps d'échange autour de deux œuvres musicales présentées par les artistes et qui donneront lieu à une discussion. Découvrir une œuvre sonore et écouter... Expérimenter dans les corps la dimension sensible de la voix, de la musique. Mieux comprendre, par un éclairage philosophique autant que par la pratique artistique, la part de la musicalité dans le « phénomène juridique ». Constater ce que cette perception apporte à la connaissance du juriste.

Un deuxième temps d'échange sur la place du droit dans les chants traditionnels ou contemporains de l'île. Musicologues, auteurs compositeurs et juristes travailleront de concert autour d'œuvres du patrimoine chanté insulaire, permettant un premier recensement et de premières pistes d'analyse. Les travaux pourront ultérieurement déboucher sur une recherche-crédation. La rencontre sera intégralement enregistrée par E Voce.

7 MAI

Pigna
Auditorium

10h | Mots d'accueil et présentation de la journée

Monsieur le président de l'Université ou son représentant

Monsieur André Giudicelli, professeur de droit privé et de sciences criminelles,
Directeur de l'EMRJ

Nathalie Goedert, co-responsable du programme SENDRO, EMRJ

MATINEE : DEUX ŒUVRES MUSICALES INSPIREES DU DROIT

Modératrice : Nathalie Delbard, professeure en arts plastiques, Université de Lille

10h15

Rhapsodie Juridique : autour de l'œuvre de Clio Simon

Projection du film

Discussion avec **Clio Simon**, réalisatrice et **Ninon Maillard**, historienne du droit,
CHAD-Université de Nanterre

11h15

Rubedo : autour de l'œuvre de Marialuisa Capurso

Présentation par **Marialuisa Capurso**, artiste et musicienne **et écoute de l'œuvre**

12h00

Prolongements philosophiques

Anne Boissière, Professeure émérite de philosophie de l'art et d'esthétique, CEAC-
Université de Lille

APRES-MIDI : LE DROIT DANS LES CHANTS TRADITIONNELS CORSES

Modératrice Nathalie Goedert, historienne du droit, Université de Corse

14h30

Présentation d'un répertoire de chants, écoute et analyse

Jérôme Casalonga, artiste, musicien, directeur du CNCM VOCE

Damien Delgrossi, responsable de la phonothèque du Musée de la Corse, direction
du patrimoine, collectivité de Corse

15h30

Discussion

Nicole Casalonga, auteur compositeur

Christine Esclapez, Professeure des universités en Musique et Musicologie, PRISM-
Aix-Marseille Université

16h30

Propos conclusif

Le projet « **Sensible droit** » (**SENDRO**) s'inscrit dans le cadre des projets de sciences participatives soutenus par l'Université de Corse. À l'initiative de l'EMRJ (Université de Corse) en partenariat avec le CEAC (Université de Lille), il s'inscrit également dans les activités de la chaire « Art et droit » et reçoit le soutien de la fondation de l'Université de Corse.

Informations :

https://emrj.universita.corsica/plugins/actu/actu-front.php?id=9377&id_site=40



eadroit.universita.corsica

ceac.univ-lille.fr

[Contact : laleure_j@univ-corse.fr](mailto:laleure_j@univ-corse.fr)

